Le Temps

BULLETIN METEOROLOGIQUE OFFICIEL.

Observations prises vendredi à 8 heures du soir.

SAMEDI 3 juillet 1915.

Prédiction pour la Nouvelle-Orléans et les environs — Temps incertains; averses intermittentes; vents légers et variables.

TEMPERATURE.

La température d'hier à la Nouvelle-Orléans, suivant le thermographe du bureau météorologique des Etats-Unis, sur le toit de la nouvelle bâtisse de la Poste, était comme suit:

Heure—	Température
7 a. m.	82
9 a. m.	86
11 a. m.	89
1 p. m.	90
3 p. m.	91
5 p. m.	91

Le tableau suivant donne le temps pour la journée du 2 juillet 1915, à la Nouvelle-Orléans:

Heure—	Temp.	Vent.	Pluie.
7 a. m.	83	SW-3	.00
7 p. m.	80	S-9	.00

DEMAIN.

Du "Journal" (Urbain Gohier):

"Les bons ouvriers étaient rares avant la guerre; ils seront plus rares après. Il faut en former promptement un grand nombre, si nous voulons recueillir les avantages économiques de la victoire et ne pas nous les laisser ravir par des concurrents tout prêts. Nos compagnons d'armes et nos ennemis, avec une égale prévoyance, prennent leurs dispositions pour la grande lutte industrielle et commerciale qui suivra la lutte militaire. Imitons-les.

"La crise de l'apprentissage, la disparition progressive des ouvriers complets dans les ateliers où l'on fabrique à outrance la spécialisation, la diminution de qualité de la main-d'œuvre, inquiétaient fort les chefs de l'industrie française; leurs inquiétudes n'ont pu que s'aggraver; demain comme hier, c'est par la supériorité de nos produits et non par leur abondance ou par leur bas prix que nous devrons les imposer."

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE.

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières, — littéraires, politiques et autres, — qui ont paru pendant la semaine dans l'Abeille quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cents le numéro.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Septième District, portant les numéros municipaux 4520 et 4522 rue Marks (dans l'îlet rues Général Ogden, Holly Grove et Peach).

Excelsior Homestead Association vs. Edmond Fitzmaurice.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,829 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 29 juillet 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 636, borné par les rues Marks, Général Ogden, Holly Grove et Peach, désigné comme lot No. 23 et mesurant, d'après un plan fait par H. C. Brown, voyer, daté du 31 août 1907, trente pieds de face à la rue Marks, par une profondeur de cent cinquante pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

CONRAD O. COLLINS, Avocat pour la demanderesse.

juin 25 26—juillet 2 9 16 23 28 29

L'ABEILLE
de la Nouvelle-Orléans
sert des abonnements au prix de 65 sous par mois, de nos bureaux, ou 15 sous par semaine pris au porteur.
ETES-VOUS ABONNE?

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. S. ADER, Vice-Président.
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs
1108-1112 RUE NORD REMPARTS
PHONE HEMLOCK 408

BULLETIN FINANCIER.

Change.

New-York —	
Sterling, bankers, demand	476¼à476¾
Francs, bankers, demand	566 à565

Coton.

	Middling
Galveston	9.00
Mobile	8.63
Savannah	8.91
Norfolk	8.56
Boston	9.60
Philadelphie	9.45
Memphis	8.95
Augusta	8.88
St. Louis	9
Houston	9.00
Little Rock	9.00
Dallas	8.55
Montgomery	8.63

Ventes.

Entre 10 a. m. et 1:45 p. m. —

City 4s	94
$4,000 Public Improvement 1950	90¾
$2,000 American Cities Co. 5-6 per cent bonds	87½
10 shares American Cities Co. pfd	41⅝
$6,000 American Cities Co. 5-6per cent bonds	87½
$2,000 N. O. Ry & Light Co. 4½s	78
$1,000 St. Charles Street R. Rd 4s	89½

Bons Divers.

Street Railroads —		
American Cities 5-1s	87½	
B'ham Ry., L. and P. Co. 4½s	87	87⅜
B'ham Ry., L. and P. Co. ref. ex. 6s	94	95
Canal and Claiborne R. R. 6s	120	
Edison El. Co. 1st mtg. 5s	99½	...
Fort Worth P. and L. Co. 1st mtg.	96½	97
Houston L. and P. 1905 1st mtg. 5s	95	...
Knoxville Traction Co. 1st mtg. 5s	101	...
Knoxville Ry. and L. Co. consol 5s	96	...
Knoxville Ry. and L. ref. ex. 5s	79½	...
Little Rock Ry. and El. Co. 5s	101	...
Little Rock Ry. and El. Co. 6s	99	100½
Memphis St. Ry. Co. 5s	85	86
Meridian L. and Ry. Co. 5s	80	...
Nashville Ry. and L. Co. 5s	96½	97½
N. O. and Carrollton R. R. 5s	104½	108
N. O. City and Lake R. R. 5s	105	106½
N. O. City R. R. gen mtg.	103	...
N. O. Ry. and L. Co. 4½s	18	73¼
N. O. Ry and L. Co., 5s, series A	65	72½
St. Charles Sts. R. R. 4s	89	92½
Texas P. and L. Co. 1st mtg. 5s	92	...
State and City —		
City 4s	93½	95
Premium Bonds	288½	...
Public Improvement, 1950	90½	90¾
Public Improvement, new	88	90

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER
REIMS

(Usines l'Etoile Comme Garantie)
PAUL GELPI & FILS
AGENTS
227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans
En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE
Compagnie Générale Transatlantique
SERVICE POSTAL
Départs de NEW YORK pour BORDEAUX

ESPAGNE	10 juillet, 3 p. m.
ROCHAMBEAU	17 juillet, 3 p. m.
NIAGARA	24 juillet, 3 p. m.
CHICAGO	31 juillet, 3 p. m.

Pour tous renseignements s'adresser
Aux bureaux de la Compagnie,
F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL.
802 rue Commune, Nouvelle-Orléans.

CHEMINS DE FER.

QUEEN & CRESCENT ROUTE
Le Train de New York
Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.
DIRECTEMENT
A la 32me rue et la 7me Avenue
Un îlet de Broadway.
Eclairé à l'Electricité.
Excellent Service de Wagon Restaurant.
"A La Carte"
Bureau des Billets.
211 RUE ST. CHARLES.
Dépôt: Station Terminale, rue du Canal
PHONE MAIN 2930.

Une vraie Villégiature Préparée
PAR LES
FRISCO LINES
AGENT DES BILLETS
227 rue St-Charles
Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.

New Orleans Great Northern R.R.
EXCURSIONS
(Trains de Plaisir)
Tous les Dimanches et Mercredis
A LA PAROISSE DE
SAINT TAMMANY
Le climat le plus salutaire des Etats-Unis.
Trains de plaisir à Bogalusa
"LA VILLE MAGIQUE DU SUD."
Wagon-salon pour les excursions de dimanches à Covington. Départ de la gare Terminus à 7:35 a. m. Arrivée de retour à 8:05 p. m.
Pour de plus amples détails, informez-vous auprès de l'agence des billets, ou téléphonez Main 4000.

AMUSEMENTS

Prix de trains de plaisir
entre toutes les stations du Chemin de Fer
New Orleans Great Northern
A L'OCCASION DU
4 JUILLET
JOUR D'INDÉPENDANCE
Billets en vente les 3, 4 et 5 Juillet, bons pour aller et retour jusqn'au 8 Juillet inclus.
Pour d'autres détails adressez-vous à l'agent des billets ou téléphonez Main 488.
27 juin—juil 1 2 3 4 5

PETITES ANNONCES

PERSONNEL.

Col. Hugues J. de la Vergne a transféré son étude d'avocat au Bureau de l'Abeille, 323 rue Chartres. Téléphone, Main 3487.

DEMANDES.

ORLEANS AUTO SCHOOL — Pour $15 de paiement, nous vous donnons un cours complet qui vous met en mesure de conduire et de réparer les voitures automobiles. Nous vous procurons un permis de chauffeur et nous vous trouvons de l'emploi. 636 rue Julia.
22 sept—tan

ON desire acheter, un secrétaire ancien en acajou avec ornements en cuivre. S'adresser 323 Chartres, au directeur. 9 mars—tf

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Louis Fisher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,115 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Joshua Fisher, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
ST. CLAIR ADAMS, Avocat.
juil 3 7 12

Succession de Monroe M. Font.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,625 — Division B — Attendu que Mme Amelia Zachringer, veuve de Monroe M. Font, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Monroe M. Font, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
E. J. THILBORGER, Avocat.
juil 3 7 12

Succession de Philip W. Sherwood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,268 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les sept jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Robert D. T. Sherwood, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
HUGH M. WILKINSON, A. J. PETERS, Avocats. juil 3 7 12

Succession de Herminie Sylvester, veuve de Richard Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,761 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Modius, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN J. DARRIEUX, Avocat.
juin 24 28—juillet 3

Succession de Mme Veuve Elizabeth Evans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,422 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette propriété et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Hannah M. Kenney, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
W. F. BREWER, Avocat.
juin 24 28—juillet 3

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul Israel vs. Alfred W. Bishop.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 66,512 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à l'entrée principale de la nouvelle Bâtisse de la Cour, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 3 août 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 528, anciennement Ilet 252 A, borné par les rues Olive (anciennement Quinzième), Général Ogden (anciennement Jackson), Eagle (anciennement Mary) et Edinburgh, et désigné comme lot No. 13 sur un plan d'arpentage tiré par Alfred F. Théard, I. C., daté du 30 octobre au 8 novembre 1906, d'après lequel plan et certificat d'arpentage le dit lot No. 13 forme le coin des rues Olive et Général Ogden et mesure trente (30) pieds un (1) pouce de face à la rue Olive, pas une profondeur et face sur la rue Général Ogden de cent vingt (120) pieds, entre lignes parallèles. Etant une partie de la même propriété qu'Alfred W. Bishop a acquis de Edward W. Owen, par acte passé devant J. B. Rosser, Jr., notaire de cette ville, le 13 mai 1914, régistré C. O. B 266, folio 366.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant, l'acheteur devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse de la Nouvelle-Orléans.
A. W. COOPER,
Avocat pour le demandeur:
juil 3 8 11 21 27—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Veuve Emile Wagner vs. Salvador Tedesco.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 70,214 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 14 juillet 1915, à 11 heures du matin, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

Une garniture de salon, une armoire, un piano, deux chaises, un tabouret, une armoire à glace, un dressoir, un lavabo, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
A. GUILBAULT,
Avocat pour la demanderesse.
juil 3 8 13

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District, portant les numéros municipaux 1509 et 1511 rue Ste-Anne, entre les rues Villeré et Robertson.

German-American Homestead vs. Bin Melazzo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,904 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 5 août 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No. Deux, dans l'Ilet No. 179, borné par les rues Ste-Anne, Villeré, Dumaine et Robertson, d'après un plan dessiné par William de Young, architecte, le 17 mars 1862, et déposé pour référence dans les archives de A. Garnett, notaire de cette ville. Le dit lot de terre mesure, en mesure anglaise, trente-et-un pieds, sept pouces et deux-huitièmes de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de quatre-vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
H. MITHOFF,
Avocats pour la demanderesse.
juil 2 3 9 16 23 30—août 4 6

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Edward J. Bonnet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,009 — Division D — Attendu que George A. Bonnet a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Edward J. Bonnet, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
R. A. TICHENOR, Avocat.
juin 29—juil 3 8

Succession de William N. Grunewald.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,600 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Marie Ernestine Grunewald, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avocats.
juin 29—juil 3 10

VENTES AUX ENCHERES.

Par C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Ignacio Randazzo—No. 91,553. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Par C. A. TESSIER & FILS, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau, 131 rue Carondelet, MARDI 3 août 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, seront vendues aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 22 juin 1915, de Hon. Porter Parker, juge de la dite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes, à savoir:

1. Un certain lot de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Nord Peters, Gallatin, Ursulines et Hôpital, et mesurant vingt-sept pieds onze pouces de face à la rue Nord Peters, par une profondeur traversant jusqu'à la rue Gallatin, de soixante-cinq pieds, neuf pouces, une ligne sur le côté de bas, et une profondeur allant à la rue Gallatin sur le côté haut, de quatre-vingt-deux pieds, six pouces, et une largeur et face sur la rue Gallatin de vingt-cinq pieds, deux pouces, cinq lignes. Les améliorations sont désignées par le No. 1123 rue Nord Peters et comprennent un magasin de deux étages en briques, et habitation contenant magasin et huit chambres.

Termes: Comptant. Les acheteurs payent les impôts pour 1915. Dix pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente, timbres de revenu de guerre et le coût de tous les certificats devant Watts K. Leverich, Esq., notaire, au frais des acheteurs.

Conditions: Comptant.

HALL, MONROE & LEMANN, ST JOHN PERRET, Avocats. juil 3 4 11 18 25—août 1 3

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et meubles d'une société de lithographie et photo-gravure.

Peter J. Cajoleas vs. Slattery Smith Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,208 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre au enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 3 juillet 1915, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Aux 36me et 38me étages de la bâtisse, Nos. 300 et 302 rue Camp, le contenu, installations, machines, meubles, accessoires d'un établissement de lithographie et photo-lithographie, sur les lieux, d'après l'inventaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
RAYMOND GAUCHE,
Avocat pour le plaignant.
juin—22,26 juil—3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux lots de terrain de valeur sur le Boulevard Audubon (dans l'Ilet C, borné par les rues Hickory, Mobile ou Claiborne, le Boulevard Audubon et la ligne de la propriété de l'Université de Tulane).

Oscar A. Schneidau vs. William P. Nurse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,976 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 5 août 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terrain sur le Boulevard Audubon, dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet C, borné par le Boulevard Audubon, les rues Hickory, Mobile ou Claiborne et la ligne de la propriété de l'Université de Tulane, désignés par les Nos. 9 et 11, d'après un plan du Boulevard Audubon fait par Brown, voyer, daté du 9 février 1909, annexé à un acte devant Peter Stiffl, notaire, le 18 mars 1909, d'après quel plan les dits lots mesurent chacun trente pieds de face au boulevard Audubon, et le dit lot No. 9 mesure cent cinquante-et-un pieds un pouce sur la ligne le séparant du lot No. 7, cent cinquante pieds neuf pouces sur la ligne le séparant du lot No. 11, et le dit lot No. 11 mesure cent cinquante pieds neuf pouces sur la ligne de séparation du No. 9 et cent cinquante pieds cinq pouces sur la ligne le séparant du lot No. 13. Ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CHARLES SCHNEIDAU,
Avocat pour le demandeur.
juil 3 9 16 23 30—août 4 5

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dwyer Piano Co. vs. Joseph Recasner.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 68,700 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Bourbon et Royale, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 3 juillet 1915, à 11 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Un piano et tabouret.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
JOS. MONTGOMERY,
Avocat pour le demandeur.
juin—23,27 juil—3

---

visage plein de franchise, à la voix douce, vif et gai, ne devait pas ressembler aux autres, à ces viveurs effrontés pour qui tout est à vendre et qui se croient tout permis parce qu'ils ont de l'argent dans leurs poches et ne trouvent pas de rebelles dans le monde où ils se plaisent.

Une danseuse, une femme de théâtre, qu'est-ce pour eux?

Un auteur en vogue n'écrivait-il pas, dès le milieu du siècle dernier, cette phrase célèbre:

"L'Opéra est un sérail dont le maître peut au hasard jeter le mouchoir. Il ne tombera jamais à terre."

Sommes-nous plus vertueux que jadis?

C'est possible.

La Piccola voulait penser que ce soupirant ne ressemblait à aucun autre.

Pourtant, au moment où elle allait ouvrir ce billet, une défiance lui vint.

Pourquoi, après tout, aurait-il des sentiments plus élevés, plus de délicatesse?

Pourquoi la traiterait-il autrement que tous ceux qu'elle avait rencontrés?

Qu'était-elle, après tout?

Sa poitrine se contracta dans une impression douloureuse.

Puis elle se résigna, préparée à une déception nouvelle.

Etendue sur son lit, commodément placée sous la lumière qui tombait sur elle, elle lut ce qui suit:

"Chère inconnue,

"Je dis inconnue parce que je ne sais pas en quel pays vous êtes née, ni de quels parents.

"Mais que m'importe!

"Je vous ai vue et, d'un regard, vous m'avez conquis, attaché à vous pour toujours.

"Je vous étonne, n'est-ce pas, chère belle, moi qui ne vous avais jamais vue il y a quelques jours, qui ne connais même pas votre vrai nom, qui, malgré vos succès, n'avais jamais entendu parler de vous, en vous disant qu'après avoir pesé autant que mon inexpérience me le permet, les conséquences de ma résolution, je n'ai plus qu'un désir, unir ma vie à la vôtre, vous offrir de mettre tout en commun entre nous, de vous donner mon nom, de faire de vous mon unique amie et ma femme légitime, si, mettant de côté vos espérances, ou plutôt votre certitude de renommée et de fortune, vous renoncez en ma faveur au théâtre, à ses pompes et à ses œuvres.

"Sous cette condition, je me consacrerai uniquement à votre bonheur et je vous jure de vous donner ma vie si vous consentez à m'abandonner la vôtre.

"Ecoutez-moi, carissima.

"J'ai l'air d'un fou, n'est-ce pas?

"En lisant ces lignes, vous vous demandez si j'ai bien ma raison.

"J'ignore tout de votre passé.

"Je ne sais pas sous quels cieux vous avez reçu le jour, quel est votre prénom que j'aimerais tant à connaître, si vous vous appelez Maria, Betta ou Lucia, comme l'héroïne de Walter Scott, la fiancée tragique de Lammermoor.

"Peut-être n'en avez-vous jamais eu, ou ne le connaissez-vous pas vous-même!

"Tout arrive!

"Et cependant, chère, chère signorina, rien, si ce n'est votre volonté, ne m'empêchera de réaliser mon projet.

"Ce que j'aime en vous, c'est vous-même.

"Ce qui m'a séduit, c'est la limpidité de vos yeux, leur pureté.

"J'ai lu dans ce miroir de l'âme et j'ai compris que j'avais devant moi une de ces créatures faites de grâce et de douceur, réfractaires à toute souillure, qui contiennent en elles-mêmes des trésors de dévouement et de sacrifice, que le hasard a jetées hors de leur voie et qui sait? soumises peut-être à des épreuves dont elles sont sorties victorieuses.

"Ah! je vous ai bien contemplée, signorina!

"J'ai écouté ce qui se disait autour de vous, les quelques mots échappés à votre protecteur et votre maître, qui m'ont été rapportés par un ami confident de mes désirs et de mes projets.

"Vous avez été malheureuse, vous avez souffert.

"Votre enfance a été abandonnée, sinistre peut-être.

"Pourquoi?

"Quelle fatalité s'est abattue sur vous et vous a accablée?

"Quelle bête féroce a pu songer même à vous torturer, vous si faible, si bien faite pour inspirer des sentiments de sympathie et d'amitié?

"Je ne vous demande pas vos secrets.

"Je vous demande de penser à moi, de réfléchir à la prière que je vous adresse avec la plus entière sincérité.

"Je vous supplie de me considérer comme votre ami, de croire que vous avez en moi un être qui vous appartient corps et âme, prêt à vous défendre si un danger vous menace, à partager avec vous ce qu'une bonne fée lui a donné à lui-même.

"Il faut que vous sachiez qui je suis.

"J'appartiens à une famille puissamment riche, et n'en tire pas vanité.

"Qu'ai-je fait pour mériter d'être aussi favorisé?

"Rien.

"J'aime mes parents, mon père et ma mère, et j'ai pour eux le plus tendre respect.

"Je sais qu'ils m'aiment aussi.

"Peut-être seront-ils surpris d'abord de ma détermination; mais soyez certaine qu'ils l'approuveront quand je leur donnerai mes raisons et dès qu'ils sauront que si je ne peux pas vous obtenir, je renoncerai au monde, au mariage et à tout, parce qu'il me serait impossible de vivre sans vous.

"Mais un refus de leur part n'est pas à redouter.

"Ils aiment trop leurs enfants et, d'ailleurs, votre grâce les séduira autant que moi.

"Chère Piccola, chère petite, demain je vous verrai sur la scène.

"Peut-être m'apercevrez-vous à l'orchestre, où j'ai mon fauteuil au second rang.

"Je vous admirerai.

"J'applaudirai l'étoile de toutes mes forces.

"Mais soyez sûre que vous aurez en face de vous un jaloux tourmenté par cette idée que d'autres vous verront comme lui, que leurs lorgnettes vous dévisageront et qu'ils admireront votre beauté que je voudrais pour moi seul et sur laquelle ils jetteront des regards hardis.

"Pauvre Roselli, pauvre Piccola!

"D'où vous vient ce nom si expressif et qui vous l'a donné?

"Pourquoi?

"Je suis jeune encore mais j'ai compris bien des choses en songeant à votre enfance abandonnée, à vos jeunes années exposées sans doute à de dures privations et peut-être à des périls de toutes sortes.

"Si vous voulez, signorina, votre ciel désormais n'aura plus de nuages, votre esprit plus de soucis.

"Vous entrerez dans un port à l'abri des tempêtes et je serai votre pilote comme vous serez la madonne adorée qui protègera notre barque.

"Je vous écris à la hâte, au courant de la plume, sans ordre et passez-moi l'expression, à la diable.

"Je suis cavalier, chasseur, ami de tous les sports, mais pas écrivain pour deux sous.

"Je hais les phrases et n'essaie pas d'en faire.

"Mais, chère aimée, je vous jure que je ne vous dis que ce que je pense, que je me considérerais comme le dernier des malfaiteurs si j'essayais de vous tromper.

"Je vous jure enfin que je vous aime de toute mon âme, de tout mon cœur, et que vous vous appellerez madame Georges d'Epinay quand vous voudrez.

"Ce sera avec l'assentiment de mon grand-père J. B. Fontenay, avec celui de mon père et de ma mère, car jamais je n'agirai contre leur volonté.

"Mais, chère diva, je ne redoute pas un refus.

"Vous serez accueillie à bras ouverts.

"Ils ne voudraient pas le malheur de leurs enfants, celui de ma sœur Valentine ou le mien.

"Et pour une seule raison.

"Ils nous aiment trop, je vous le répète, et nous le leur rendons bien.

"D'ailleurs, comment résisteraient-ils au regard de vos doux yeux couleur du ciel que je n'oublierai jamais.

"Je vous aime, chère, je vous adore et n'aimerai jamais que vous.

"GEORGES D'EPINAY.

Elle lut et relut ces lignes qui, en effet, lui causaient une profonde surprise.

Elles produisaient sur sa nature, endurcie cependant par tant de mauvais jours, sur son âme meurtrie, une impression à la fois délicieuse et poignante.

A continuer.

L'ABEILLE
de la Nouvelle-Orléans
sert des abonnements au prix de 65 sous par mois, de nos bureaux, ou 15 sous par semaine pris au porteur.
ETES-VOUS ABONNE?